

*Programme québécois*  
**DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN**

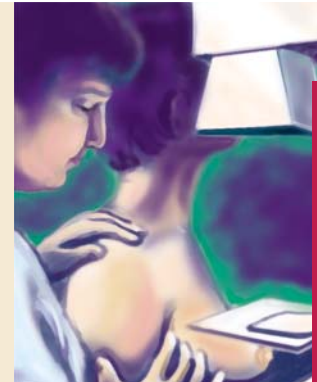


Mieux vaut  
**AGIR**  
que **RÉAGIR**

Québec 

# Le cancer DU SEIN

SELON LES ESTIMATIONS FAITES EN 2005, LE CANCER DU SEIN OCCUPE LA PREMIÈRE PLACE



PARMI TOUTES LES FORMES DE CANCER DIAGNOSTIQUÉES CHEZ LES QUÉBÉCOISES

SELON LES ESTIMATIONS FAITES EN 2005, LE CANCER DU SEIN OCCUPE LA PREMIÈRE PLACE PARMI TOUTES LES FORMES DE CANCER DIAGNOSTIQUÉES CHEZ LES QUÉBÉCOISES. ON RECENSE PLUS DE 5 000 NOUVEAUX CAS DE CANCER DU SEIN PAR ANNÉE AU QUÉBEC. ENVIRON 75% DES CAS DE CANCER DU SEIN TOUCHENT DES FEMMES DE PLUS DE 50 ANS. LES CHANCES DE SURVIVRE À CETTE MALADIE NE CESSENT DE S'AMÉLIORER.

LES CAUSES DU CANCER DU SEIN NE SONT PAS ENCORE CONNUES. PAR CONTRE, ON A CONSTATÉ QUE, PLUS LA FEMME VIEILLIT, PLUS LE RISQUE D'AVOIR UN CANCER DU SEIN AUGMENTE. LE MEILLEUR MOYEN DE MODIFIER L'ÉVOLUTION DU CANCER DU SEIN EST DE DÉPISTER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA PRÉSENCE D'UNE TUMEUR. PLUS LA TUMEUR EST PETITE, MEILLEURES SEMBLENT LES CHANCES DE GUÉRISON.

## Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein

Jusqu'à présent, la mammographie est reconnue comme le meilleur moyen de dépister le cancer du sein. C'est pour cette raison que le gouvernement du Québec a mis sur pied en 1998 le Programme québécois de dépistage du cancer du sein. Par ce programme, toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans sont invitées, par une lettre, à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Selon plusieurs études, l'application d'un programme de dépistage durant plusieurs années peut faire diminuer la mortalité due au cancer du sein. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants et incitent à la poursuite des activités.

## La mammographie

La mammographie de dépistage est une radiographie des seins qui permet de détecter une lésion de petite taille dont certaines ne sont pas palpables. Habituellement, deux radiographies sont nécessaires pour chaque sein : une vue de face et une vue oblique. Le sein est comprimé afin d'obtenir une image précise de l'intérieur du sein et de réduire la quantité de radiations requise en diminuant l'épaisseur du sein. Le risque de développer un cancer à cause de mammographies répétées est pratiquement inexistant.

Certaines femmes éprouvent de l'inconfort, voire de la douleur à la compression du sein. Celle-ci, habituellement brève et passagère, ne doit pas vous inquiéter. Si vos seins sont sensibles, il est préférable d'éviter de consommer du café, du thé, du chocolat et des colas durant les deux semaines précédant l'examen. Pour la même raison, il est recommandé de passer la mammographie dans les dix jours suivant le début de vos menstruations ou lorsque vos seins sont moins sensibles.

Les mammographies réalisées dans le cadre du Programme de dépistage doivent être effectuées dans des centres de dépistage désignés. Ils sont soumis à des normes rigoureuses de qualité, ce qui augmente ainsi les possibilités de détecter les lésions de petite taille. Vous devez prendre rendez-vous dans un de ces centres situés dans des cliniques de radiologie ou dans des hôpitaux. Notez que les mammographies de dépistage réalisées dans les centres désignés du Programme québécois de dépistage du cancer du sein sont gratuites. Vous pouvez obtenir la liste des centres de dépistage désignés en vous adressant à votre médecin ou en téléphonant au service Info-Santé de votre région.

## Le suivi médical

La mammographie demeure le meilleur moyen de dépister le cancer du sein, mais cette tech-



## DE DÉPISTER LE CANCER DU SEIN

nique a aussi ses limites, d'où la nécessité d'un suivi médical.

Malgré les améliorations considérables apportées aux appareils ainsi qu'à la formation du personnel, on peut encore s'attendre à ce qu'environ 5 à 15% des cancers ne soient pas détectés par la mammographie. Il est donc important que les femmes rencontrent leur médecin tous les ans pour un examen clinique des seins. Entre les examens, tout changement dans l'apparence des seins, tel qu'une bosse, une rougeur, une modification de la texture ou un écoulement, doit aussi être rapporté au médecin. Ce sont autant de signes qui peuvent indiquer la présence d'un problème, sans toutefois qu'il s'agisse nécessairement d'un cancer.

Par ailleurs, il arrive que l'interprétation de la mammographie soit incertaine. À ce moment, des examens complémentaires peuvent être nécessaires. Les femmes peuvent alors vivre une période d'incertitude bien que la réalité nous montre, encore une fois, que dans la majorité de cas, il n'y a pas de cancer. Les centres de référence pour investigation désignées (CRID) offrent gratuitement les examens complémentaires à la suite d'un examen de dépistage anormal. Toutefois, à la suite d'un examen de dépistage anormal, certains centres de dépistage désignés (CDD) privés peuvent offrir des examens d'échographie moyennant une facturation à la femme.

## Le jour du rendez-vous pour la mammographie

Le jour du rendez-vous, ayez sous la main votre

carte d'assurance maladie ainsi que votre lettre d'invitation ou l'ordonnance du médecin. Vous devez également connaître les coordonnées de votre médecin puisque le résultat de votre mammographie lui sera envoyé. Dans le cas où vous n'avez pas de médecin, une assistance vous sera donnée sur place afin de vous permettre de choisir un médecin qui assurera le suivi de vos résultats.

### LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS

- *Ne mettez pas de déodorant, de poudre, de crème ou de parfum sur vos seins ni sur vos aisselles. Ces produits peuvent fausser la mammographie.*
- *Comme tenue vestimentaire, il est préférable de porter un ensemble deux-pièces, car vous n'aurez que les vêtements du haut à enlever.*

### AU MOMENT DE L'EXAMEN

- *Vous devrez enlever vos bijoux, tels que chaînes et boucles d'oreilles, et tout autre objet qui pourrait nuire à la mammographie.*
- *Une personne vous accueillera à votre arrivée et vous invitera à vous inscrire au Programme québécois de dépistage du cancer du sein en signant un formulaire d'autorisation de transmission de renseignements. Si vous refusez de participer au Programme, vous aurez besoin d'une ordonnance de votre médecin pour passer la mammographie.*
- *La technologue en radiologie, ayant reçu une formation spécialisée, vous demandera de répondre à des questions sur votre état de santé et procédera ensuite à la mammographie.*

Dans les semaines suivant votre examen au centre de dépistage désigné, on vous indiquera par lettre, de même qu'à votre médecin, si le résultat de votre examen est normal ou s'il est nécessaire de passer d'autres examens. Si on vous recommande des examens complémentaires, cela ne signifie pas que vous avez un cancer du sein.

# Le formulaire D'AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

RELATIVE À LA PARTICIPATION AU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



AU CENTRE DE DÉPISTAGE DÉSIGNÉ, ON VOUS DEMANDERA DE REMPLIR ET DE SIGNER LE FORMULAIRE D'AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS.

Voici pourquoi.

En autorisant à ce que les renseignements soient transmis :

- vous recevrez une lettre vous informant des résultats de votre mammographie;
- vous pourrez bénéficier d'un suivi particulier si vous avez à passer des examens complémentaires après avoir obtenu les résultats de votre mammographie de dépistage;
- vous recevrez une lettre de rappel tous les deux ans pour passer une nouvelle mammographie de dépistage dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein;
- vous participerez à un programme qui sera évalué régulièrement sous tous ses aspects, afin d'assurer des soins de grande qualité.

## ET SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS PARTICIPER AU PROGRAMME ?

En cas de refus de votre part d'autoriser la transmission de renseignements, vous aurez besoin d'une ordonnance de votre médecin pour passer la mammographie. Vous devrez indiquer votre refus sur le formulaire d'autorisation de transmission de renseignements. Ainsi, vous ne serez pas inscrite au Programme, vous ne recevrez pas de lettre de résultats et vous ne serez pas appelée aux deux ans.

**Autorisation de transmission de renseignements**  
relative à la participation au PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Nous vous demandons de remplir le présent formulaire. Le centre de dépistage doit conserver une preuve écrite de la décision que vous prendrez relativement à la transmission des renseignements qui vous concernent. Ceux-ci seront par la suite acheminés aux responsables du Programme québécois de dépistage du cancer du sein.

Les renseignements qui seront transmis si vous l'autorisez sont : vos nom, prénom, numéro d'assurance-maladie et adresse, les données cliniques recueillies au moment de la mammographie, ainsi que les résultats de votre mammographie et, s'il y a lieu, de vos examens complémentaires.

Vous devez indiquer sur le présent formulaire si vous autorisez ou si vous refusez la transmission des renseignements qui vous concernent en cochant la case appropriée et en signant le formulaire.

Si vous refusez la transmission des renseignements, aucun suivi ne sera fait à votre sujet dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein. Étant donné l'importance de passer une mammographie aux deux ans, nous vous suggérons de communiquer avec votre médecin pour obtenir une prescription vous permettant de passer vos prochaines mammographies de dépistage.

Si vous acceptez, votre autorisation pourra être retirée en tout temps. De la même façon, si vous refusez, vous pourrez décider en tout temps de participer au programme.

Cette autorisation vous est demandée conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., A-2.1). Tous les renseignements personnels sont traités confidentiellement.

**RENSEIGNEMENTS**  
Les renseignements transmis aux fins du Programme québécois de dépistage du cancer du sein sont les suivants :

Nom à la naissance \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Numéro d'assurance-maladie \_\_\_\_\_  
Adresse actuelle \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

Des renseignements sur les données cliniques recueillies au moment de la mammographie, sur les résultats de la mammographie et, s'il y a lieu, des examens complémentaires, sont également transmis aux fins du programme.

**DÉCISION**  
Les explications vous permettant de prendre une décision éclairée vous sont fournies dans la brochure intitulée *Mieux vaut agir que réagir*.

Il est très important d'indiquer si vous autorisez ou si vous refusez la transmission des renseignements qui vous concernent en cochant la case appropriée et en signant le formulaire.

La présente autorisation peut être révoquée en tout temps.

J'autorise la transmission des renseignements mentionnés ci-haut aux fins du Programme québécois de dépistage du cancer du sein

Je refuse la transmission des renseignements mentionnés ci-haut aux fins du Programme québécois de dépistage du cancer du sein

Signature \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

**CES RENSEIGNEMENTS NE SERONT TRANSMIS, SI VOUS L'AUTORISEZ, QU'ÀUX PERSONNES SUIVANTES :**

- 1 Au médecin responsable à la coordination des services du Programme québécois de dépistage du cancer du sein dans votre région, qui assurera le suivi de votre dossier et vous rappellera que le temps est venu de passer une mammographie.
- 2 Au responsable ministériel du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, afin de lui permettre de :
  - compiler les données cliniques recueillies lors de la mammographie, de même que les résultats de votre mammographie et, s'il y a lieu, de vos examens complémentaires;
  - faire suivre votre dossier au médecin responsable de votre nouvelle région, si vous déménagez et que vous changez de région.

Santé et Services sociaux Québec

---

N'hésitez pas à parler ouvertement de vos craintes et de vos préoccupations au personnel du centre de dépistage désigné et à lui poser toutes vos questions.

Pour obtenir de l'information :  
Info-Santé

[www.msss.gouv.qc.ca/PQDCS](http://www.msss.gouv.qc.ca/PQDCS)

Also available in English, and in video format in Quebec Sign Language (LSQ).